

RAPPORT DE LA COMMISSION

chargée d'étudier l'objet suivant:

Initiative Bertrand Clot et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir une amnistie fiscale au secours de la crise financière

La commission appelée à se pencher sur l'étude de l'initiative de M. Bertrand Clot était composée, outre l'initiant, de Mmes et MM. Claudine Amstein, Sandrine Bavaud (en remplacement de Mme Alessandra Silauri), Marc-Olivier Buffat, François Cherix, Jean-Michel Dolivo, Claude-Eric Dufour, Claude-André Fardel, Jean-Michel Favez, Michèle Gay Valotton, Raphaël Mahaim, Philippe Modoux, Michel Mouquin, Rémy Pache (en remplacement de M. Jean-Marie Surer), Eric Walther (en remplacement de M. André Chatelain), Monique Weber-Jobé et Jaqueline Bottlang-Pittet confirmée dans son rôle de présidente-rapportrice.

Elle s'est réunie le jeudi 14 mai 2009 à 14h00 à la salle des conférences du Service de recherche et information statistiques, 2e étage, Rue de la Paix 6, à Lausanne.

Assistaient également à la séance : M. le président du Conseil d'Etat Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures et M. Pierre Curchod, directeur adjoint de l'Administration cantonale des impôts.

Mme Anabelle Koch, juriste fiscaliste à l'Administration cantonale des impôts, a tenu les notes de séance.

Qu'ils soient ici tous remerciés de leur aimable et efficace collaboration.

Préambule

En ouverture de séance, M. Bertrand Clot, initiant, annonce qu'il retire d'entrée de cause son initiative. Il relève cependant que deux initiatives sur le même objet sont en suspens au Conseil national. Si dans les deux années à venir, ce dernier ne fait rien, M. Bertrand Clot expose qu'il reviendra avec son texte.

Décision

Dès lors, les membres de la commission prennent acte de ce retrait et considèrent que cet objet est traité.

Villars-le-Terroir, le 6 juin 2009.

La rapportrice :
(Signé) *Jaqueline Bottlang-Pittet*